



Aide à la réhabilitation intérieure des habitations sinistrées

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SOLIDARITE

L'ONG Partagence lance un appel à la solidarité auprès des entreprises et des particuliers pour venir en aide aux sinistrés des inondations.

Paris, le 27 janvier 2018 – Alors que des crues importantes touchent une douzaine de départements et ont des conséquences dramatiques pour un grand nombre de foyers, l'association Partagence se mobilise dès aujourd'hui pour réhabiliter l'intérieur des maisons sinistrées dans les prochains mois.

Seule association en France à être spécialisée dans l'aide matérielle d'envergure suite aux catastrophes naturelles, Partagence prépare un programme post inondations pour venir en aide aux sinistrés. Elle lance un appel à la solidarité auprès :

- **des entreprises - fabricants et distributeurs** - qui peuvent faire des dons de matériels et produits dont les sinistrés auront le plus besoin : mobilier, literie, électroménager, matériel de bricolage, produits d'hygiène, de puériculture ou articles d'habillement... Ces dons en nature feront l'objet d'un mécénat de produits ouvrant droit à une réduction fiscale pour les entreprises impliquées.
- **des particuliers** afin de soutenir son dispositif de solidarité par des dons financiers, déductibles des impôts.

« Notre action est essentielle pour redonner un cadre de vie aux victimes des inondations », explique **Claude Frégeac, délégué général de l'association**. « Nous agissons en complément des assurances car les sinistrés sont parfois mal couverts ou les indemnités ne sont pas toujours suffisantes. Notre aide dépend entièrement de ce que nous collectons auprès des entreprises partenaires. Leur implication est capitale pour mener à bien notre mission ».

Savoir-faire et expérience

Créée en 2014, l'association a déjà permis la réhabilitation intérieure de plusieurs logements dans les Alpes-Maritimes suite aux inondations de 2015 et dans le sud de la Seine-et-Marne suite inondations de 2016. Elle a distribué du mobilier à plus de 180 familles et les a accompagnées pendant plusieurs mois après les catastrophes.

Pour soutenir l'action de Partagence en faveur des sinistrés :

Entreprises : pour des dons en nature, contactez l'association au 06 07 82 90 10

Pour les dons financiers :

**par chèque libellé à Partagence - Sinistrés des inondations / Partagence - 57, rue de Rivoli – 75001 Paris
ou en ligne sur www.partagence.org**

Nous pouvons vous accompagner pour vos reportages et interviews des membres de l'association et des sinistrés dans le sud Seine-et-Marne aidés en 2016, à nouveau touchés par les nouvelles inondations.

CONTACTS PRESSE : Claire DELESTRADE – 06 03 68 40 92 – claire.delestrade@gmail.com